Pôle Enfance

-Planètes Magiques-

Règlement intérieur 2023-2024

166 route de Pont de Chéruy
69124 COLOMBIER SAUGNIEU

Tél : 06.79.04.60.65 Mohammed Ouldbey, Coordonnateur EJE
Tél : 04.72.05.55.87 ou 06.48.11.10.35 Christel Bergeron, Secrétariat Enfance Jeunesse
Tél : 04.72.05.56.07 Jérémy Gubian, Responsable Accueil de Loisirs

cl@mairie-colombiersaugnieu.fr

https://espacefamille.aiga.fr/11698034

www.mairie-colombiersaugnieu.fr

Colombier Saugnieu

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf du Rhône

1 - Informations générales

Les inscriptions à Planètes magiques

Pour toutes réservations aux temps d'accueils (restauration scolaire, accueil périscolaire matin et soir, accueil de loisirs), **un dossier d'inscription annuel est obligatoire**. Il doit être renouvelé chaque année. Ce dossier et la liste des documents à fournir sont disponibles sur le site internet de Colombier Saugnieu et/ou sur la page d'accueil de l'Espace Famille.

Une fois rempli, signé et déposé à Planètes Magiques avec tous les documents demandés, ce dossier vous autorisera l'accès à la création de votre Espace Famille. Pour cela, vous recevrez un mail automatique vous indiquant que vous pourrez procéder à la création de votre Espace. **TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE**

Tout changement de situation (adresse postale, adresse mail, n° de téléphone, Quotient Familial, santé de l'enfant…) doit être communiqué rapidement à Planètes Magiques.

Informations sanitaires

Pour une prise en compte optimale de la santé de l'enfant, il est indispensable de signaler tout problème médical (asthme, allergie cutanée ou médicamenteuse) et en particulier les allergies alimentaires ou les maladies chroniques, grâce à la fiche sanitaire jointe au dossier d'inscription et/ou au **PAI** (Projet d'Accueil Individualisé).

Attention, pour les enfants souffrant de grosses allergies alimentaires entraînant la mise en place d'un PAI, les parents doivent fournir OBLIGATOIREMENT ce PAI ainsi que le traitement médical et son ordonnance dans une trousse médicale. Le repas et/ou le goûter devront être mis dans un sac isotherme. Le tarif panier repas sera alors appliqué.

Traitements médicaux

Aucun médicament ne sera donné à l'enfant en l'absence d'une ordonnance précisant les posologies. Ce document ainsi que les boîtes identifiées au nom de l'enfant, devront être remis directement au responsable de l'accueil de loisirs.

Pour les cas particuliers d'enfants présentant une pathologie spécifique, il vous sera demandé de fournir une trousse médicale contenant l'ordonnance et les médicaments, qui sera gardée à l'infirmerie.

Fermetures de la structure

Les accueils à Planètes Magiques seront fermés la semaine 52, c'est-à-dire du mardi 26 au vendredi 29 décembre 2023, le vendredi 10 mai 2024 (Pont de l'Ascension) ainsi que le vendredi 30 août 2024 (journée pédagogique).

Tarifs et règlement des factures

Les tarifs sont fixés par le conseil municipal et affichés dans les locaux. Vous pouvez les trouver également en téléchargement sur le site internet de la commune de Colombier Saugnieu, ou sur la page d'accueil de l'Espace Famille.

Les tarifs pour les habitants de Colombier Saugnieu sont soumis en fonction du Quotient Familial. La présentation de la notification CAF est obligatoire pour l'application de ces tarifs. Sans ce document, le tarif du Quotient Familial le plus élevé sera appliqué. Si votre QF change en cours d'année, vous devez nous adresser votre dernière notification CAF pour bénéficier du changement tarifaire. **Aucun effet rétroactif ne sera appliqué**.

Pour l'accueil de loisirs, et durant les vacances scolaires uniquement, des tarifs dégressifs sont appliqués aux familles habitant la commune, ayant plusieurs enfants inscrits les mêmes jours de la semaine **OU** si un enfant est présent la semaine complète (5 jours), un tarif forfaitaire sera attribué.

Les factures sont effectuées tous les mois et envoyées par mail. Si vous souhaitez les recevoir par courrier, merci de nous l'indiquer dans le dossier d'inscription.

Les règlements se font à réception de la facture. Ils peuvent s'effectuer lors des permanences, par chèque, par carte bancaire ou en espèces. Il est également possible de déposer, dans la boîte aux lettres, un chèque à l'ordre de Régie de Colombier Saugnieu. Vous pouvez aussi régler votre facture en ligne via votre Espace Famille.

Pénalités

- **Au premier retard de 5 minutes ou plus, et à chacun d'entre eux, pour récupérer son enfant, une pénalité de 20€ par famille et par retard sera appliquée à la facture du mois en cours** *(cf délibération du 14/06).*

- Si **une sortie est prévue** à l'accueil de loisirs le mercredi ou pendant les vacances scolaires et que **l'enfant arrive en retard**, il sera **intégré** dans un **autre groupe ou refusé**, si les effectifs ne permettent pas de l'accueillir.

- Dans le cas où un enfant se présente sans avoir de réservation prévue à l'activité, une **pénalité de 5€ sera facturée à la famille**.

- En cas de non paiement des factures après 2 relances, un titre de recette sera émis et transmis au trésor public et **plus aucune inscription ne sera prise sans son règlement**.

- Si plusieurs avertissements ont été adressés à un enfant lors d'une activité ou d'un accueil, nous nous verrons dans l'obligation de l'exclure de l'activité ou de ce temps, qui sera due par la famille.

« Les agents sont tenus à un strict devoir de confidentialité. Les informations faisant l'objet d'un traitement informatique ne peuvent être détenues que dans un système ayant fait l'objet d'une déclaration à la CNIL. Elles restent accessibles aux parents pour l'exercice de leur droit de vérification et de rectification conformément à la loi ».

2 - Restaurant scolaire

La restauration scolaire est désormais élaborée sur place par notre équipe de cuisine, qui s'engage à employer au maximum des produits locaux en privilégiant ainsi les circuits courts et l'économie de proximité. Les parents d'élèves participant à la commission menu, sont invités quelque fois à manger au restaurant scolaire.

Le goûter est également concocté sur place pour le périscolaire soir.

Les menus sont disponibles tous les mois sur le site internet de la commune et/ou sur la page d'accueil de l'Espace Famille.

L'accès au restaurant scolaire n'est autorisé qu'aux enfants étant déjà dans l'école le matin.

En cas d'absence d'un professeur, le repas pourra être déduit, uniquement si les parents appellent ou envoient un mail, le jour même avant 9h30, pour signaler l'absence de l'enfant.

En cas de sorties scolaires ou de grève des enseignants, **les repas sont automatiquement annulés** par le secrétariat Planètes Magiques. En cas de service minimum, les parents doivent obligatoirement contacter le service pour réserver ou annuler les repas.

Dates d'inscriptions : Du 01/09/2023 au 05/07/2024	Horaires restauration scolaire : 11h30 à 13h20

Modalités d'inscription

Avant toutes réservations, un dossier d'inscription annuel est OBLIGATOIRE. Il est disponible sur le site internet de la commune ou sur simple demande par mail.

Une fois rempli, signé et déposé à Planètes Magiques, la structure procèdera à son enregistrement et vous enverra un mail automatique afin de créer votre Espace Famille.
Cet Espace interactif vous permettra d'effectuer vos réservations et annulations au restaurant scolaire pendant le temps imparti, de recevoir et payer vos factures en ligne.

Vous aurez la possibilité également de faire vos réservations par mail, par téléphone ou pendant les heures de permanences les lundis de 8h30 à 11h30 et les jeudis de 13h30 à 17h30.

Modalités de modifications

Toutes modifications ou annulations à la Restauration Scolaire doivent se faire à Planètes Magiques, avant 9h30 tous les mardis pour tous les jours de la semaine suivante.

Elles peuvent s'effectuer via l'Espace Famille, par mail ou par téléphone (voir coordonnées sur la 1ère page). Passé ce délai, votre réservation sera facturée.

Dans le cas d'une absence pour raison médicale, un certificat médical devra être fourni **rapidement** à Planètes Magiques.

3 - Accueils périscolaires matin et soir

Dates d'inscriptions : Du 01/09/2023 au 05/07/2024	Horaires : Périscolaire matin : 7h00 à 8h15 Périscolaire soir : 17h00 à 18h30

Modalités d'inscription

Avant toutes réservations, un dossier d'inscription annuel est OBLIGATOIRE. Il est disponible sur le site internet de la commune ou sur simple demande par mail.

Une fois rempli, signé et déposé à Planètes Magiques, la structure procèdera à son enregistrement et vous enverra un mail automatique afin de créer votre Espace Famille.
Cet Espace interactif vous permettra d'effectuer vos réservations et annulations aux accueils périscolaires pendant le temps imparti, de recevoir et payer vos factures en ligne.

Vous aurez la possibilité également de faire vos réservations par mail, par téléphone ou pendant les heures de permanences les lundis de 8h30 à 11h30 et les jeudis de 13h30 à 17h30.

Modalités de modifications

Toutes modifications ou annulations au temps périscolaire doivent se faire à Planètes Magiques, la veille avant 9h30 pour le jour suivant, et le vendredi avant 9h30 pour le lundi.

Elles peuvent s'effectuer via l'Espace Famille, par mail ou par téléphone (voir coordonnées sur la 1ère page). Passé ce délai, votre réservation sera facturée.

Dans le cas d'une absence pour raison médicale, un certificat médical devra être fourni **rapidement** à Planètes Magiques.

4 - ACCUEILS DE LOISIRS : Mercredis et Vacances scolaires

Ils sont ouverts **:**

- aux enfants dès leur inscription à l'école ou à partir de 3 ans révolus pour les enfants non scolarisés et jusqu'à l'entrée au collège pour les mercredis et vacances scolaires.

- à toutes les familles résidantes sur la commune et les familles du personnel communal.

- à tous les enfants résidants hors commune, **en fonction des places disponibles**.

L'accueil de loisirs est déclaré auprès des services de la direction départementale de la cohésion sociale du Rhône pour les vacances scolaires. Le nombre d'animateurs est adapté au nombre d'enfants accueillis en référence aux recommandations de la Direction départementale de la Cohésion Sociale.

L'équipe est constituée d'animateurs, animatrices diplômés (BPJEPS, BAFA, Cap Petite enfance) pour 80% du personnel.

Conformément au principe de neutralité, l'équipe s'engage à exercer ses missions dans le respect des valeurs républicaines de laïcité.

L'accueil des enfants les mercredis et les vacances scolaires

Les enfants sont répartis par groupe (suivant leur niveau scolaire), en fonction du nombre d'enfant, les groupes sont susceptibles d'évoluer suivant les périodes.

* Les petites étoiles :	PS - MS (petite et moyenne section de maternelle)
* Les cosmonautes :	GS - CP (grande section de maternelle)
* Les p'tits martiens :	CE1 - CE2
* Les météores :	CM1- CM2

Les changements de groupes s'effectuent à la rentrée scolaire de septembre.

Les programmes d'activités

Les programmes d'activités pour les mercredis et les vacances scolaires sont disponibles sur la page d'accueil de l'Espace Familles et/ou sur le site internet de la commune :

- entre chaque période de vacances scolaires pour les mercredis,

- la semaine avant chaque période d'inscriptions pour les vacances scolaires.

Conseils Pratiques

Pour le bien être de l'enfant, préférez une tenue sportive adaptée aux activités et aux conditions météorologiques, marquée à son nom. Merci d'apporter un sac à dos avec une gourde d'eau et des affaires de rechange, si nécessaire.

Si votre enfant porte des lunettes à l'école, merci de les fournir pour faciliter les activités manuelles.

Il est conseillé de ne donner aux enfants aucun objet précieux (bijoux, téléphones portables, argent…).

L'accueil de loisirs décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration.

Mercredis

Dates d'inscriptions :
Du mercredi 06/09/2023 au mercredi 03/07/2024

Horaires :
- Accueil échelonné le matin de 7h30 à 9h00
- départ échelonné de 17h00 à 18h30

POSSIBILITES D'INSCRIPTION :
Matin : 9h00 à 11h30
Matin + repas : 9h00 à 13h30
Après-midi : 13h30 à 17h00
Journée : 9h00 à 17h00

Modalités d'inscription

Avant toutes réservations, un dossier d'inscription annuel est OBLIGATOIRE. Il est disponible sur le site internet de la commune ou sur simple demande par mail.

Une fois rempli, signé et déposé à Planètes Magiques, la structure procèdera à son enregistrement et vous enverra un mail automatique afin de créer votre Espace Famille.
Cet Espace interactif vous permettra d'effectuer vos réservations et annulations aux accueils des mercredis pendant le temps imparti, de recevoir et payer vos factures en ligne.

Vous aurez la possibilité également de faire vos réservations par mail, par téléphone ou pendant les heures de permanences les lundis de 8h30 à 11h30 et les jeudis de 13h30 à 17h30.

Modalités de modifications

Toutes modifications ou annulations au temps pour les mercredis doivent se faire à Planètes Magiques, le mercredi avant 9h30 pour le mercredi suivant.

Elles peuvent s'effectuer via l'Espace Famille, par mail ou par téléphone (voir coordonnées sur la 1ère page). Passé ce délai, votre réservation sera facturée.

Dans le cas d'une absence pour raison médicale, un certificat médical devra être fourni **rapidement** à Planètes Magiques.

Demandes pour les familles extérieures

Les familles de Colombier Saugnieu sont prioritaires.

TOUTES les familles extérieures peuvent faire une demande d'inscription UNIQUEMENT PAR MAIL, dans la limite de places disponibles par groupe. Une liste d'attente sera ouverte par ordre d'arrivée et nous étudierons toutes les demandes dans la mesure où nous serons en capacité d'accueillir les enfants, en fonction du nombre des animateurs présents.

VACANCES SCOLAIRES	**Horaires :** **- Accueil échelonné le matin de 7h30 à 9h00** **- départ échelonné de 17h00 à 18h30** **INSCRIPTION :** **JOURNEE COMPLETE de 9h00 à 17h00**

Modalités d'inscription

Avant toutes réservations, un dossier d'inscription annuel est OBLIGATOIRE. Il est disponible sur le site internet de la commune ou sur simple demande par mail.

Une fois rempli, signé et déposé à Planètes Magiques, la structure procèdera à son enregistrement et vous enverra un mail automatique afin de créer votre Espace Famille.
Cet Espace interactif vous permettra d'effectuer vos réservations et annulations aux accueils de loisirs pendant le temps imparti, de recevoir et payer vos factures en ligne.

Avant d'avoir accès au planning des réservations des vacances, vous devez OBLIGATOIREMENT effectuer une nouvelle demande d'inscription, en fonction des dates d'ouverture de l'Espace Familles (voir tableau ci-contre DATES A RETENIR)

Modalités de modifications

Toutes modifications ou annulations aux vacances scolaires doivent se faire à Planètes Magiques, pendant toute la durée des dates d'ouverture des inscriptions (voir tableau ci-après).

Elles peuvent s'effectuer via l'Espace Familles, par mail ou par téléphone (voir coordonnées sur la 1ère page). Passé ce délai, votre réservation sera facturée.

Dans le cas d'une absence pour raison médicale, un certificat médical devra être fourni **rapidement** à Planètes Magiques.

Demandes pour les familles extérieures

Les familles de Colombier Saugnieu sont prioritaires.

TOUTES les familles extérieures peuvent faire une demande d'inscription UNIQUEMENT PAR MAIL, dans la limite de places disponibles par groupe. Une liste d'attente sera ouverte par ordre d'arrivée et nous étudierons toutes les demandes dans la mesure où nous serons en capacité d'accueillir les enfants, en fonction du nombre des animateurs présents et par groupe.

DATES À RETENIR...

DATES DES VACANCES SCOLAIRES 2023/2024	Ouverture sur l'ESPACE FAMILLE des Réservations—Annulations pour les familles de Colombier Saugnieu	Ouverture UNIQUEMENT PAR MAIL des Réservations—Annulations pour TOUTES les familles extérieures, dans la limite des places disponibles
Automne Du 23/10/2023 Au 03/11/2023	Du 25/09/2023 Au 06/10/2023	Du 09/10/2023 Au 11/10/2023
Début d'année Du 02/01/2024 Au 05/01/2024	Du 27/11/2023 Au 08/12/2023	Du 11/12/2023 Au 13/12/2023
Hiver Du 19/02/2024 Au 01/03/2024	Du 22/01/2024 Au 02/02/2024	Du 05/02/2024 Au 07/02/2024
Printemps Du 15/04/2024 Au 26/04/2024	Du 18/03/2024 Au 29/03/2024	Du 02/04/2024 Au 04/04/2024
Eté Du 08/07/2024 Au 29/08/2024 (rentrée scolaire 2024 le 02/09/2024)	Du 13/05/2024 Au 24/05/2024	Du 27/05/2024 Au 29/05/2024

TOUTE INSCRIPTION VAUT ACCEPTATION DU REGLEMENT

TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE et ACCUEILS PERISCOLAIRES 2023/2024 2

Résidents commune UNIQUEMENT	QF de 0 à 500	QF de 501 à 1000	QF de 1001 à 1500	QF de 1501 à 2000	QF de 2001 à 2500	QF supérieur à 2501
Restauration scolaire	1,50 €	2,50 €	3,20 €	3,30 €	3,50 €	4,00 €
Périscolaire matin	0,80 €	1,35 €	1,70 €	1,75 €	1,80 €	1,90 €
Périscolaire soir 1	1,20 €	2,30 €	2,90 €	3,00 €	3,10 €	3,30 €
Etude surveillées CM1/CM2 uniquement	1,00 €	2,80 €	3,40 €	3,50 €	3,60 €	3,80 €
Etude + périscolaire soir 1 CM1/CM2 uniquement	1,20 €	3,10 €	3,90 €	4,00 €	4,10 €	4,30 €

1- Au premier retard de 5 minutes ou plus, et à chacun d'entre eux, pour récupérer son enfant, une pénalité de 20€ par famille et par retard sera appliquée à la facture du mois en cours *(cf délibération du 14/06).*

2- Dans le cas où un enfant se présente sans avoir de réservation prévue à l'activité, une pénalité de 5€ sera facturée à la famille.

TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS - Mercredis 2023/2024 2

Résidents commune UNIQUEMENT	1/2 journée sans repas 1	1/2 journée avec repas	Journée 1	Journée avec sortie 1 + 2,00€
QF de 0 à 500	2,75 €	3,75 €	5,25 €	7,25 €
QF de 501 à 1000	4,50 €	6,50 €	9,55 €	11,55 €
QF de 1001 à 1500	7,10 €	9,10 €	13,20 €	15,20 €
QF de 1501 à 2000	8,10 €	10,10 €	15,30 €	17,30 €
QF de 2001 à 2500	8,20 €	10,20 €	15,40 €	17,40 €
QF supérieur à 2501	8,80 €	10,80 €	16,00 €	18,00 €

TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS - Vacances scolaires 2023/2024 2

Résidents commune UNIQUEMENT		Journée 1	Journée avec sortie 1
QF de 0 à 500	1er enfant	5,25 €	7,25 €
	Forfait Semaine	23,00 €	
	2ème enfant	3,70 €	5,70 €
	Forfait Semaine	16,80 €	
	3ème enfant	2,70 €	4,70 €
	Forfait Semaine	12,80 €	
QF de 501 à 1000	1er enfant	9,55 €	11,55 €
	Forfait Semaine	40,20 €	
	2ème enfant	8,00 €	10,00 €
	Forfait Semaine	34,00 €	
	3ème enfant	7,00 €	9,00 €
	Forfait Semaine	30,00 €	
QF de 1001 à 1500	1er enfant	13,20 €	15,20 €
	Forfait Semaine	54,80 €	
	2ème enfant	11,65 €	13,65 €
	Forfait Semaine	48,60 €	
	3ème enfant	10,65 €	12,65 €
	Forfait Semaine	44,60 €	
QF de 1501 à 2000	1er enfant	15,30 €	17,30 €
	Forfait Semaine	63,20 €	
	2ème enfant	13,75 €	15,75 €
	Forfait Semaine	57,00 €	
	3ème enfant	12,75 €	14,75 €
	Forfait Semaine	53,00 €	
QF de 2001 à 2500	1er enfant	15,40 €	17,40 €
	Forfait Semaine	63,60 €	
	2ème enfant	13,85 €	15,85 €
	Forfait Semaine	57,40 €	
	3ème enfant	12,85 €	14,85 €
	Forfait Semaine	53,40 €	
QF supérieur à 2501	1er enfant	16,00 €	18,00 €
	Forfait Semaine	66,00 €	
	2ème enfant	14,45 €	16,45 €
	Forfait Semaine	59,80 €	
	3ème enfant	13,45 €	15,45 €
	Forfait Semaine	55,80 €	

TARIFS FAMILLES EXTERIEURES 2023/2024 ACTIVITES PLANETES MAGIQUES 2	
RESTAURATION SCOLAIRE	5,50 €
PERISCOLAIRE MATIN	3,00 €
PERISCOLAIRE SOIR 1	4,00 €
ETUDE	5,00 €
ETUDE + PERI. SOIR 1	5,50 €

MERCREDIS	1/2 journée sans repas 1	1/2 journée avec repas	Journée1	Journée avec sortie 1 +2,00€
	14,00 €	17,00 €	24,00 €	26,00 €

ACCUEIL DE LOISIRS - Vacances scolaires	Journée 1	Journée avec sortie 1 +2,00€
Tarif Unique	24,00 €	26,00 €